SWISS PYROTECHNICS
SUGYP

SPECTACLES PYROTECHNIQUES

CATALOGUE 2022

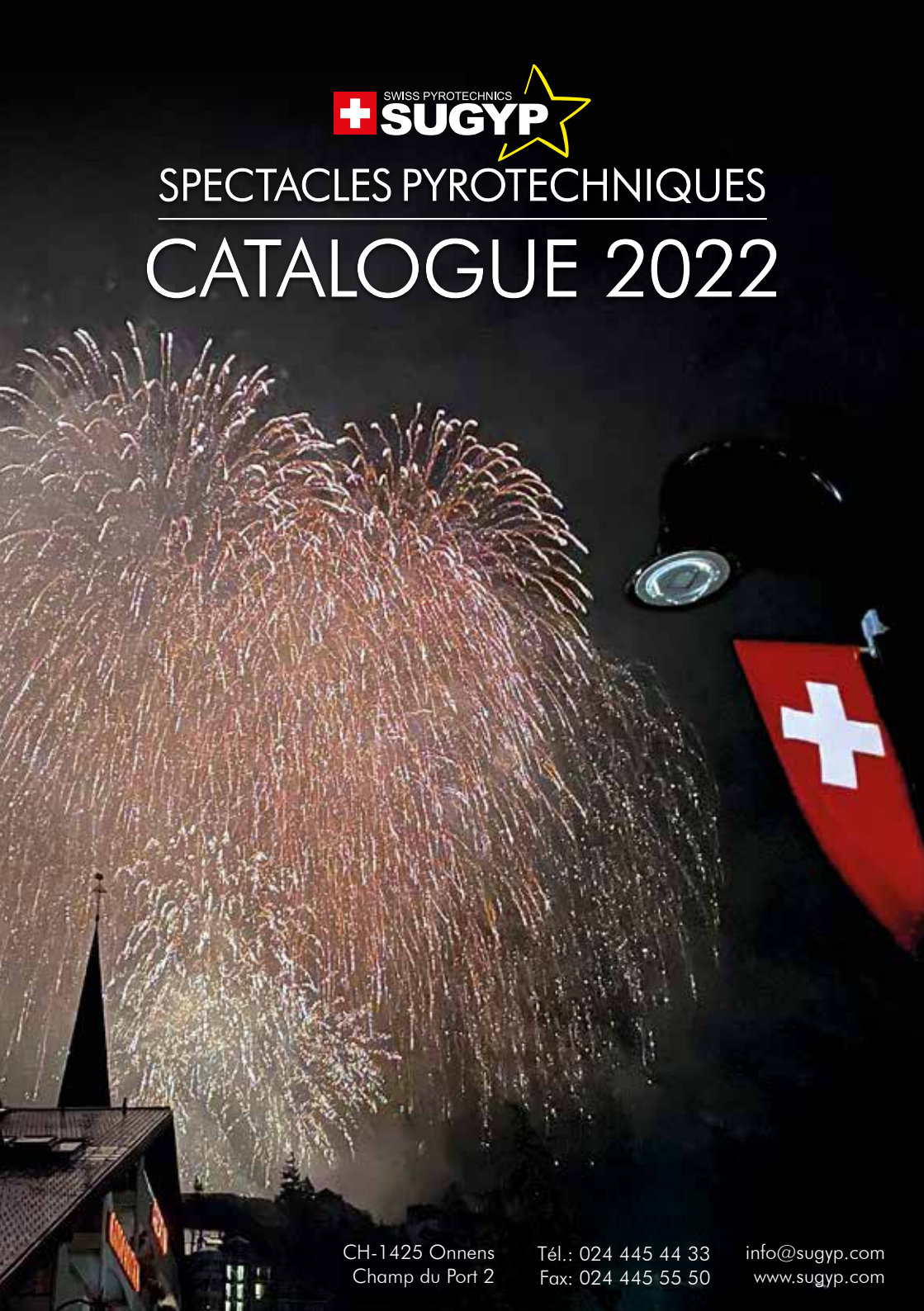

CH-1425 Onnens
Champ du Port 2

Tél.: 024 445 44 33
Fax: 024 445 55 50

info@sugyp.com
www.sugyp.com

SWISS PYROTECHNICS
SUGYP

Les photos de ce catalogue ont été prises durant nos spectacles.

Photos réalisées par :

P.-A. Beretta
D. Debaz
H. Duprez
M. Gandner
N. Guinand
B. Labelle
C. Maier
D. Marchon
M. Nepozitek
PIPC
M. Sylvos
Couverture Zermatt

Neuchâtel, © *B. Labelle*

page 03 ..... Index
page 04 ..... Sugyp en quelques mots
page 05 ..... Nos références
page 06 ..... Éco-responsabilité
page 08 ..... Les catégories de feux
page 11 ..... Feux F3 catalogue
page 12 ..... Feux FWA catalogue
page 13 ..... Feux FWA catalogue
page 14 ..... Feux FWB catalogue
page 15 ..... Matériel en prêt
page 16 ..... Spectacles de flammes
page 17 ..... Lettres de feu et feux d'artifice baroques
page 18 ..... Drones et Mapping
page 19 ..... Fontaines et lasers
page 20 ..... Systèmes de tir
page 22 ..... Système de tir F3
page 23 ..... Demandes d'autorisations
page 24 ..... Rappel des consignes de securité
page 26 ..... La législation
page 28 ..... Feux d'artifices publics
page 29 ..... Vente directe de feux d'artifice grand-public
page 30 ..... Tentes de manifestations

Tous les prix de notre catalogue sont en CHF, TVA 7.7% non comprise.

Retrouvez nos conditions générales de vente en suivant le lien : https://sugyp.com/CGV-FR.pdf

1967 Création de SUGYP-IMPORT G. PORCHET
1971 Début de l'activité feu d'artifice au sein de SUGYP
2007 Devient SUGYP SA, dirigée par Jean-Pascal et Nicolas Guinand
2018 Reprise par SUGYP de l'activité spectacles pyrotechniques et feux d'artifice de divertissement de HAMBERGER SWISS PYROTECHNICS, filiale de SSE Holding (Société Suisse des Explosifs)

A ce jour, SUGYP SA c'est 14 personnes employées à l'année sur les 2 sites d'Onnens (VD) et Spiez (BE) et plus de 200 artificiers qualifiés lors de la fête nationale.

En termes de spectacle, c'est la réalisation de plus de 400 feux d'artifice par an, dont plus des 250 à l'occasion des festivités du 1er août.

Nous dessinons des spectacles sur mesure pour des mariages, des anniversaires, des évènements corporatifs et de grands spectacles en Suisse, comme à l'international.

Nous sommes importateurs auprès de différents fabricants européens et asiatiques et nous concevons une partie de nos effets pyrotechniques.

Cette caractéristique nous permet autant de contrôler la qualité de nos artifices, que de garantir l'originalité de nos créations.

Si l'esprit d'innovation ne nous quitte pas, c'est la sécurité lors de nos spectacles qui reste l'impératif premier de nos activités.

C'est l'ensemble de ces compétences que nous mettons aujourd'hui à votre disposition.

Nous sommes là pour vous conseiller sur le type de spectacle, le choix des produits, l'emplacement, la préparation, le montage, ainsi que sur les mesures de sécurité pour le tir et le démontage.

N'hésitez pas à contacter notre équipe.

Grandson, © N. Guinand

3ème prix
Hlučín 2019

1er de la Finale des
4 derniers vainqueurs
Sczczecin 2017

CONCOURS INTERNATIONAUX

Hlučín (République Tchèque)	2019
Manille (Philippines)	2018
Szczecin (Pologne)	2017-2016
Brno (République Tchèque)	2017-2013
Danang (Viêt Nam)	2017
Montréal (Canada)	2016-2012
Macao (Macao)	2016-2013
Monaco (Monaco)	2015
Knokke-Heist (Belgique)	2015
Hanovre (Allemagne)	2014
Ottawa (Canada)	2014
Saint-Brévin (France)	2010

3ème Prix
Montréal 2016

1er Prix
Szczecin 2016

FÊTE NATIONALE SUISSE

Aigle, Bellevue, Brienz, Crans-Montana,
Flüelen, Fribourg, Grindelwald, Gstaad, Interlaken,
La Tour-de-Peilz, Laax, Laufen, La Chaux-de-Fonds,
Lausanne Ouchy, Le Bouveret, Lungern, Lutry, Meyrin,
Montreux, Neuchâtel, Oberhofen-Hilterfingen, Olten,
Pully, Prilly, Signal de Bougy, Sion, Verbier, Versoix,
Vevey, Vitznau, Yverdon, Zermatt …

1er Prix
Hanovre 2014

3ème Prix
Macao 2013

ÉVÉNEMENTIEL

Cœur à Cœur RTS 2017, 2018, 2019
Moët Hennessy, 2019
Cirque du Soleil Courchevel, 2010
Transat Jacques-Vabre Le Havre, 2007, 2009
America's Cup Allinghi Genève, 2007
Loterie Romande, Audemars Piguet, Gucci,
Tag Heuer, Jaquet Droz, MontBlanc, etc.

1er Prix
Brno 2013

2ème prix
St Brévin 2010

GRANDS ÉVÉNEMENTS

Fête des Vignerons Vevey 2019
Grand feu de Genève, 2009, 2010, 2012, 2014, 2018, 2019
Fête des Vendanges Neuchâtel de 2009 à 2019
Bicentenaire de l'entrée du Canton de Neuchâtel
dans la Confédération, Môtiers et Cernier, 2014
Fête des Lumières, Lyon, 2013

Conscients de l'impact environnemental lié aux feux d'artifice et au réchauffement climatique, nous nous efforçons de limiter au maximum les nuisances dues à notre activité. Nous avons ainsi mis en place un certain nombre de solutions permettant de réduire ces impacts.

COMPENSATION CO_2 :

Depuis le 1er janvier 2020, nous avons signé un partenariat avec myclimate, ce qui nous permet de compenser toutes nos émissions CO2 liées à l'utilisation, l'importation et au transport de nos feux d'artifice.

L'AIR :

Depuis une vingtaine d'années, de réels progrès ont été faits dans l'industrie pyrotechnique et plus particulièrement dans la chimie et les mélanges de poudres composant les feux d'artifice.

Les pics de pollution constatés après un feu d'artifice concernent pour la plus grande partie des particules fines provenant de la combustion de la poudre noire. Elles sont de faible ampleur, localisées et temporaires. La comparaison des études réalisées en 2001 et 2020 ont pu démontrer que grâce aux progrès réalisés ces dernières années, les émissions de PM10 ont baissé de 75 %.

De plus, nous importons uniquement des produits homologués CE. Ces agréments nous garantissent que la fabrication de nos produits respecte les normes internationales actuelles.

Bien qu'il ne soit pas réalisable de supprimer tout impact d'un feu d'artifice sur l'environnement, ces mesures nous permettent clairement de le réduire. Il nous semble également bon de faire remarquer que le tir de feux d'artifice attire un très large public et que la quantité de charbon brûlé par spectateur est dès lors moindre.

Genève, © N. Guinand

LES DÉCHETS :

Depuis de nombreuses années, l'industrie pyrotechnique s'efforce d'utiliser des produits biodégradables (papier et carton) pour la confection des coques et des diverses pièces composant un feu d'artifice.

Depuis 2008, nous avons pris l'engagement de ne plus importer de bombes en plastique. Les artifices qui sortent de notre entreprise sont ainsi fabriqués à 99 % à base de papier et de carton.

Enfin, les déchets (câbles électriques, cartons, bois et emballages) sont récupérés et recyclés après chacun de nos spectacles.

BRUIT :

Le bruit est inhérent aux spectacles pyrotechniques, l'explosion de la poudre noire permet l'ascension des produits ainsi que l'embrasement et la projection des effets visuels.

La durée et le volume sonore sont liés à la taille du spectacle.

Sur cet aspect, notre marge de manœuvre est très limitée.

MULTIMÉDIAS :

De nouvelles technologies dites « moins polluants » arrivent sur le marché des grands spectacles afin de rivaliser avec la pyrotechnie. Malheureusement ces techniques sont encore très onéreuses et n'arrivent pas à elles seules à répondre aux attentes du public.

Nous proposons depuis plusieurs années des spectacles utilisant ces nouvelles technologies: Projections de flammes, projections d'images, de lasers, de fontaines d'eau, d'éclairage et de drones lors de nos spectacles, car nous restons persuadés que l'association de la pyrotechnie et des technologies modernes sont l'avenir des grands spectacles.

CONCLUSION :

En conclusion, l'industrie de la pyrotechnie, et en particulier Sugyp SA, essaie de s'adapter au mieux aux défis environnementaux de notre époque. Pour inciter les entreprises à poursuivre dans cette voie, certaines compétitions internationales, notamment à Montréal, l'un des plus grands concours au monde, récompensent les nouvelles idées et développements éco-responsables.

Crans-Montana, © M. Sylvos

CATÉGORIES F1, F2, F3

Ces pièces d'artifice sont des produits vente grand public, qui doivent être utilisées uniquement en extérieur et à une distance de sécurité minimale.

LIMITATION

F1 Ne peut être remis à des personnes de moins de 12 ans

F2 Ne peut être remis à des personnes de moins de 16 ans

F3 Ne peut être remis à des personnes de moins de 18 ans

FEUX D'ARTIFICE F3 F3

Feux composés d'artifices de catégorie F2 et F3 prêts à l'emploi (vente grand public) : compacts, chandelles, fusées et volcans.
Feux mis en œuvre par le client (tir manuel).
Distance minimale de sécurité : 30m.

Ces produits ne nécessitent ni permis d'emploi, ni permis d'acquisition.

Pour un tir les 31.07, 01.08, 31.12 : de 460.- à 2'500.-
Pour un tir à une autre période : de 150.- à 2'500.-
Nous vous proposons des compositions F3 en pages 11.

Genève, © B. Labelle

CATÉGORIE F4

Les pièces d'artifice de catégorie F4 sont des produits professionnels. L'artificier responsable doit être en possession d'un permis d'emploi valable. Il existe 2 niveaux de permis :

FWA et FWB avec des droits et restrictions différents

(voir « la législation » page 26).

LIMITATION

Ne peut être remis à des personnes de moins de 18 ans. Ne peut être remis que sur présentation d'un permis d'acquisition ou d'une autorisation de mise à feu.
Utilisation réservée aux personnes ayant des connaissances particulières et titulaires d'un permis d'emploi.

FEUX D'ARTIFICE FWA

Feux mis en œuvre par le client ou avec prestation par SUGYP.
Composés de compacts et de chandelles de catégorie F4, prêts à l'emploi, de calibre 75mm maximum et d'un poids total de matière active de 50kg maximum. Distance de sécurité minimale de 50m.

Pour un tir les 31.07, 01.08, 31.12 :	dès 500.- à 6'500.- (mis en œuvre par le client)
Pour un tir les 31.07, 01.08, 31.12 :	dès 5'000.- (mis en œuvre par SUGYP)
Pour un tir à une autre période :	dès 200.- à 6'500.- (mis en œuvre par le client)
Pour un tir à une autre période :	dès 1500.- (mis en œuvre par SUGYP)

Nous vous proposons des compositions FWA, pages 12 - 13.

FEUX D'ARTIFICE FWB

Feux mis en œuvre par le client ou avec prestation par SUGYP et composés de compacts, de chandelles et de bombes sans limite de poids et de diamètre.

Nous invitons tous les titulaires de permis FWB à prendre directement contact avec nous. Notre équipe technique se fera un plaisir de vous faire une proposition adaptée à vos besoins.

Pour un tir quelle que soit la date :	dès 1'000.- (mis en œuvre par le client)
Pour un tir les 31.07, 01.08, 31.12 :	dès 7'000.- (mis en œuvre par SUGYP)
Pour un tir à une autre période:	dès 3'000.- (mis en œuvre par SUGYP)

Nous vous proposons une composition FWB « type » page 14.

FEUX PYROMÉLODIQUES AVEC PRESTATION

Feux composés de compacts, de chandelles, d'éléments baroques et de bombes. Tir parfaitement synchronisé avec la bande musicale. Sonorisation adaptée à prévoir par le client. Feu uniquement avec prestation (mis en œuvre par SUGYP).

Pour un tir les 31.07, 01.08, 31.12 :	dès 15'000.-
Pour un tir à une autre période:	dès 4'000.-

Nous contacter pour toute demande

CRÉATION GRAND FEU PYROMÉLODIQUE AVEC PRESTATION

Création de la bande musicale pour l'évènement.
Feu composé de compacts, de chandelles, d'éléments baroques et de bombes. Tir parfaitement synchronisé avec la musique. Sonorisation adaptée à prévoir par le client. Feu uniquement avec prestation (mis en œuvre par SUGYP).

Pour un tir les 31.07, 01.08, 31.12 :	dès 30'000.-
Pour un tir à une autre période:	dès 15'000.-

Nous contacter pour toute demande

CATEGORIES T1 et T2

Les pièces d'artifice de catégorie T1 et T2 sont des produits de scène professionnels à usage intérieur et extérieur. Ces produits nécessitent des connaissances particulières et sont vendus uniquement à des personnes titulaires d'un permis d'emploi et sur présentation d'un permis d'acquisition.

LIMITATION

T1 Ne peut être remis à des personnes de moins de 18 ans. Celles-ci doivent être titulaires d'un permis d'emploi BF et détenir un permis d'acquisition pour un usage à l'intérieur. Pas nécessaire pour un usage à l'extérieur.

T2 Ne peut être remis à des personnes de moins de 18 ans. Celles-ci doivent être titulaires d'un permis d'emploi BF pour un usage à l'intérieur ou titulaire d'un permis FWA ou FWB pour un usage en extérieur et détenir un permis d'acquisition.

FEUX BF, ARTIFICES D'INTÉRIEUR ET EFFETS SPÉCIAUX BF

SUGYP SA réalise aussi vos spectacles d'intérieur et effets de scène.
Nos artificiers titulaires du permis BF sauront mettre en œuvre les effets spéciaux adaptés à votre évènement. Ce permis concerne les engins pyrotechniques de classe T1 et T2. C'est dans cette famille d'artifices que l'on trouve les effets de scène et d'intérieur.

Les artifices de scène, mais aussi les effets spéciaux (projecteurs de flammes, lettres de feu, etc.), permettent d'habiller une conférence, de sublimer une réception, de dynamiser un concert ou une pièce de théâtre.

Nous contacter pour toute demande, afin que nos spécialistes vous informent et vous conseillent.

Neuchâtel, © M. Gandner

FEUX F3 :

Les feux de catégorie F3 sont conçus pour pouvoir être tirés manuellement. Cependant, afin de vous faciliter le tir, vous pouvez dorénavant acquérir votre spectacle pyrotechnique F3 avec un système de tir spécialement conçu pour ces produits dit « grand public », moyennant un supplément.
Ce système est visible en page 22 de notre catalogue

Feu catalogue F3 n°1

Durée : 5 minutes 10, 6 tableaux
En tir manuel : CHF 490.- HT
En tir électrique : CHF 560.- HT

Feu catalogue F3 n°2

Durée : 10 minutes, 12 tableaux
En tir manuel : CHF 970.- HT
En tir électrique : CHF 1'100.- HT

Feu catalogue F3 n°3

Durée : 13 minutes, 16 tableaux
En tir manuel : CHF 1280- HT
En tir électrique : CHF 1'500.- HT

Feu catalogue F3 n°4

Durée : 14 minutes 50, 18 tableaux
En tir manuel : CHF 1'570.- HT
En tir électrique : CHF 1'700.- HT

Feu catalogue F3 n°5

Durée : 19 minutes, 23 tableaux
En tir manuel : CHF 2250.- HT
En tir électrique : CHF 2'500.- HT

Szczecin © C. Maier

FEUX FWA :

Vous trouverez ci-dessous, le listing de nos feux FWA 2022. Pour tirer ces feux vous devez être titulaire d'un permis d'emploi FWA ou FWB.

Pour rappel tous nos feux sont montés pour être tirés électriquement, le type de système est adapté au spectacle choisi.

Pour le détail de chaque feu, merci de nous contacter.

Feu catalogue FWA n°1

Durée : 5 minutes
Prix : CHF 500- HT

Feu catalogue FWA n°2

Durée : 6 minutes
Prix : CHF 720.- HT

Feu catalogue FWA n°3

Durée : 7 minutes
Prix : CHF 920.- HT

Feu catalogue FWA n°4

Durée : 8 minutes
Prix : CHF 1'100.- HT

Feu catalogue FWA n°5

Durée : 8 minutes
Prix : CHF 1'300.- HT

Feu catalogue FWA n°6

Durée : 9 minutes
Prix : CHF 1'750.- HT

Feu catalogue FWA n°7

Durée : 10 minutes
Prix : CHF 2'000.- HT

Feu catalogue FWA n°8

Durée : 11 minutes
Prix : CHF 2'500.- HT

Brno, © M. Nepozitek

FEUX FWA :

Feu catalogue FWA n°9

Durée : 11 minutes
Prix : CHF 2’800.- HT

Feu catalogue FWA n°10

Durée : 12 minutes
Prix : CHF 3’200.- HT

Feu catalogue FWA n°11

Durée : 13 minutes
Prix : CHF 3’700.- HT

Feu catalogue FWA n°12

Durée : 14 minutes
Prix : CHF 4’000.- HT

Feu catalogue FWA n°13

Durée : 14 minutes
Prix : CHF 4’500.- HT

Feu catalogue FWA n°14

Durée : 15 minutes
Prix : CHF 5’000.- HT

Feu catalogue FWA n°15

Durée : 18 minutes
Prix : CHF 6’000.- HT

Neuchâtel, © M. Gandner

FEUX FWB :

Vous trouverez ci-dessous, le listing de nos feux FWB 2022. Pour tirer ces feux vous devez être titulaire d'un permis d'emploi FWB.

Pour rappel, tous nos feux sont montés pour être tirés électriquement, le type de système est adapté au spectacle choisi.

Pour le détail de chaque feu, merci de nous contacter.

Feu catalogue FWB n°1

Durée : 10 minutes
Prix : CHF 5'000- HT

Feu catalogue FWB n°2

Durée : 12 minutes
Prix : CHF 8'000.-HT

Feu catalogue FWB n°3

Durée : 15 minutes
Prix : CHF 12'000.- HT

Manille, © PIPC

MATÉRIEL EN PRÊT

Le matériel suivant est mis à votre disposition :

- Supports pour les chandelles et monocoups
- Mortiers nécessaires au tir des bombes (Feux FWB)
- Système de tir HF
- Croisillons ou lambourdes
- Papier de protection

Ce matériel est à stocker à l'abri dès la fin du feu et à nous retourner en parfait état dans les meilleurs délais (matériel nettoyé, croisillons décloués et remis en paquet de 10) ou, en accord avec Sugyp SA, à stocker par vos soins d'une année à l'autre.
Le retour est à la charge du client franco Grandson.

En cas de non-retour dans les 30 jours suivants le tir, le matériel vous sera facturé.

En cas de détérioration du matériel en prêt constatée au retour, les coûts de remise en état pourront vous être facturés.

Genève, © P.-A. Beretta

SPECTACLES DE FLAMMES

Nos générateurs de flammes, liquides ou gazeux, fixes ou motorisés, nous permettent de réaliser des spectacles à l'intérieur comme à l'extérieur avec de faibles distances de sécurité. Ils sont tous préprogrammés et commandés en HF.

Nous proposons des spectacles de 4 à 7 minutes entièrement réalisés avec ces projecteurs et synchronisés sur la musique dès 3'000.- H.T.

Ces effets peuvent également être intégrés aux grands feux pyromélodiques, aux spectacles baroques ainsi que lors d'évènements sportifs (exemple : entrée des joueurs, évènement en cours de partie, arrivée de coureurs, etc.).

L'utilisation de ces projecteurs de flammes ne nécessite pas de demande d'autorisation spécifique, en usage extérieur.

Nous utilisons deux types de projecteurs de flammes afin de diversifier les effets.

FLAMMES GAZEUSES

- Projecteur à buse fixe.
- Utilise du gaz sous forme liquide.
- Permet en plus de la projection des flammes gazeuses, la production de boules de feu séquencées (projection dite atomique).

FLAMMES LIQUIDES

- Projecteur à buse mobile.
- La projection est comprise entre -105° et +105° grâce à la rotation de la buse sur son axe.
- Projette des flammes courtes, longues, séquencées, mouvantes ou continues, selon l'effet désiré.
- La gamme de flammes produites est très large

Crans-Montana, © Deprez

LES LETTRES DE FEU

Grâce aux lettres de feu, nous pouvons réaliser votre logo, des initiales, des formes ou un texte.

2 possibilités s'offrent à vous :
- lettres pyrotechniques (en couleur durée 1min)
- lettres de flammes (durée 10 min)

Elles conviennent tout à fait à des espaces réduits et peuvent être agrémentées de produits baroques (volcans, jets, cascades, etc.)

LES FEUX D'ARTIFICE BAROQUES

Un feu d'artifice baroque est une création pyrotechnique sans effets aériens.
Élégant et romantique, il met en évidence les jardins, les sites singuliers ou les objets particuliers (structures, œuvres d'art, etc.)

C'est un spectacle de proximité, qui convient parfaitement aux espaces extérieurs réduits. Il peut aussi être synchronisé sur une bande musicale. Ces spectacles pyrotechniques sont d'excellents compléments aux spectacles de flammes.

Hannovre, © C. Maier

Vous souhaitez un spectacle innovant qui fasse appel à de nouveaux supports, nous pouvons vous proposer d'intégrer de nouvelles technologies à votre spectacle, telles que :

LES DRONES

Cette technologie innovante est de plus en plus courante dans les spectacles d'aujourd'hui. Ces engins guidés à distance, peuvent être agrémentés d'effets pyrotechniques ou simplement de LED.
Synchronisés à la pyrotechnie, ils permettent de réaliser une chorégraphie aérienne, former des images 3D et des logos, ce qui offre une nouvelle dimension artistique au spectacle.
Leur arrivée discrète et leur vitesse d'exécution suscitent étonnement et surprise chez les spectateurs.
Le pilotage et la programmation de ces engins nécessitent des connaissances particulières et leur coût reste relativement élevé : pour la réalisation d'effets de grande envergure, il est nécessaire d'utiliser un minimum de 20 appareils, voire des centaines dans de grands shows.

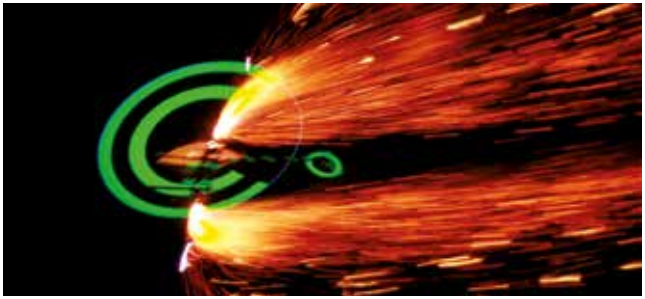

LE MAPPING

Le mapping est une technique de projections d'images 3D sur des structures, pour accentuer les reliefs, mettre en valeur les éléments architecturaux ou encore simuler le mouvement de surfaces qui sont naturellement immobiles.
Cette technique permet aussi d'habiller des éléments ou des sites complets sur 360°.
Nous pouvons également réaliser ces projections sur des écrans d'eau qui accentuent l'effet 3D des images.

LES FONTAINES D'EAU

Les fontaines d'eau sont mobiles, éclairées en RVB et synchronisées.
Elles peuvent être utilisées sur des plans d'eau mais aussi sur la terre ferme grâce à l'utilisation de bassins dédiés.
Elles complètent parfaitement la pyrotechnie et les projecteurs de flammes dans une symbiose eau/feu toujours étonnante et spectaculaire.

LES LASERS

Les lasers sont utilisés pour la création d'effets volumétriques ou d'écritures, monochromes ou multicolores.
Cependant, ces lasers doivent avoir un support pour être efficaces : soit de la fumée, soit une surface dans le cas de dessins de formes ou d'écritures.
C'est la seule source lumineuse qui a une puissance comparable à celle des pièces d'artifice et c'est aussi un excellent complément à la pyrotechnie de proximité.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous demander une offre. Notre équipe, avec l'appui de nos partenaires spécialisés dans chacune de ces techniques, saura vous conseiller et vous accompagner dans vos projet de spectacles, avec ou sans pyrotechnie.

Verbier, © N. Guinand

NOS SYSTÈMES DE TIR HF

Afin de simplifier le montage de votre feu d'artifice et sécuriser son tir, tous nos feux professionnels sont montés électriquement. Que votre spectacle soit de catégorie F3, FWA ou FWB, nous avons le système adéquat pour le tir de vos feux.
Voici les différents systèmes de tir :

Nom système de tir	Système F3	Système Jumbo	Pyroswiss
Récepteur	de 6 lignes	de 16 lignes	16 lignes
Association de plusieurs récepteurs pour un même tir possible	oui		oui
Compatible avec le tir de feux F3	oui	oui	oui
Compatible avec le tir de feux FWA		oui	oui
Compatible avec le tir de feux FWB		oui	oui
Disponible en prêt		oui	oui
Disponible à la location			oui*
Utilisé lors des prestations			oui
Utilisé pour les spectacles de flammes			
Utilisé pour les spectacles pyromélodiques			
Utilisé pour les spectacles multipoints			oui
Utilisé pour les spectacles lacustres			

Nom système de tir	Cobra	Galaxis	Explo
Récepteur	18 lignes	-1 ligne - 10 lignes - 100 lignes	70
Association de plusieurs récepteurs pour un même tir possible	oui	oui	oui
Compatible avec le tir de feux F3	oui		
Compatible avec le tir de feux FWA	oui		
Compatible avec le tir de feux FWB	oui	oui	oui
Disponible en prêt	oui		
Disponible à la location			
Utilisé lors des prestations	oui	oui	oui
Utilisé pour les spectacles de flammes		oui	oui
Utilisé pour les spectacles pyromélodiques		oui	oui
Utilisé pour les spectacles multipoints	oui	oui	oui
Utilisé pour les spectacles lacustres	oui	oui	oui

*Location d'un système PYROSWISS :
- 1 émetteur + 1 récepteur 16 lignes : 150.- HT
- par récepteur supplémentaire : 50.- HT

SYSTÈME DE TIR GALAXIS ADVANCED

SYSTÈME COBRA

SYSTÈME JUMBO

SYSTÈME F3

SYSTÈME DE TIR F3

Ce système spécialement conçu pour le tir des produits dit « grand public » est entièrement en HF.

Il se compose d'un ou deux boitiers 6 lignes avec télécommande, qui peuvent être cumulés quand vous avez plus de 12 lignes sur votre feu.

Une télécommande contrôle jusqu'à 12 lignes à distance.

Ce système fonctionne avec des piles LR6 AA

Il est extrêmement simple d'utilisation. Si vous choisissez l'option tir électrique avec votre feu F3, vous recevrez :

- Le nombre de boitiers adaptés au nombre de lignes de votre spectacle
- Des talons avec inflammateurs spéciaux que vous devrez installer comme une pince sur la mèche verte de chaque produit et ensuite relier au boitier un fil de l'allumeur sur la borne rouge et le second fil sur la borne noire en respectant l'ordre des lignes indiqué sur votre plan de tir.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Crans-Montana,© Deprez

LES DEMANDES D'AUTORISATIONS

POUR LES FEUX D'ARTIFICE DE CATÉGORIE F1 À F3 (vente grand public)

Ils sont autorisés par la plupart des communes à l'occasion du 1er août. À d'autres dates, il est préférable de s'informer auprès des services communaux compétents.

POUR LES FEUX D'ARTIFICE DE CATÉGORIE F4 (FWA et FWB)

Les demandes d'autorisations varient d'un canton à l'autre, voire d'une commune à l'autre. Nous vous orienterons vers les autorités compétentes, vous aiderons à compléter vos demandes et vous guiderons dans vos démarches.

Particularité pour le canton de Vaud : toutes les demandes d'autorisations pour les manifestations privées ou publiques doivent être faites sur le portail des manifestations POCAMA (https://eform.vd.ch/index/pubindex/form/16). Cette demande doit impérativement être ouverte par l'organisateur et non le sous-traitant.

Nous vous invitons dans un premier temps à préparer les documents suivants :

- la copie du permis d'emploi FWA ou FWB de l'artificier, accompagnée de son attestation de Formation Complémentaire (si permis de plus de 5 ans).
- la copie de la RC de l'organisateur (commune, sté de développement, privé…)
- un plan de situation indiquant l'emplacement exact du tir et du public

Nous vous fournirons toutes les informations techniques relatives aux produits pyrotechniques utilisés (quantité, poids, etc.)

Tous ces documents devront être joints à votre demande d'autorisation.

Nous vous rappelons que toute autorisation doit être déposée en principe au minimum 14 jours, voire 1 mois avant la date du tir auprès des autorités compétentes.

Important : la copie de votre autorisation doit nous être adressée avant l'expédition de votre feu afin que nous remplissions nos obligations légales.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire, notre équipe reste à votre entière disposition.

Chateau d'Oex,© D. Debaz

AUTORISATIONS, ASSURANCES

Les feux d'artifice de catégorie F1 à F3 (vente grand public) sont autorisés par la plupart des communes de Suisse à l'occasion du 1er août. A d'autres dates, il est préférable de s'informer auprès des services communaux compétents.
Aucun feu de catégorie F3 ou supérieure ne peut être remis à une personne mineure.
Les feux d'artifice de catégorie F4 (FWA ou FWB) sont soumis à autorisations :

- Pour l'achat : permis d'acquisition
- Pour le tir : autorisation de mise à feu

Les demandes d'autorisation sont à déposer auprès de l'autorité compétente de votre canton ou de votre commune.
L'organisateur est responsable des questions d'assurance.

TRANSPORT ET STOCKAGE

Ne pas laisser des feux d'artifice dans un véhicule, sans surveillance.
L'entreposage se fait dans un lieu sec et tempéré (15-20°C), de plain-pied et fermé à clef.

DÉLIMITATION DE LA PLACE DE TIR - NATURE DU TERRAIN

Choisir un terrain plat et dégagé. Pendant la préparation et le tir, s'assurer qu'aucune personne non-autorisée n'est présente sur le lieu du tir.

INFLUENCES MÉTÉOROLOGIQUES

Le cas échéant, tenir compte de la direction du vent pour choisir l'endroit de tir. Ne pas procéder au tir si la vitesse du vent dépasse 40 km/h. Couvrez les feux d'artifice pour les protéger contre la neige et la pluie. Ne les découvrez que juste avant le tir. Protégez également les mèches de l'humidité.

DISTANCES DE SÉCURITÉ

Les distances de sécurité minimales notées sur les produits doivent impérativement être appliquées pour le tir. Si elles ne figurent pas sur l'étiquette du produit, il faut alors se référer aux nouvelles règles de calcul enseignées durant les formations FWA, FWB et BF.
L'accès et la manipulation des pièces d'artifice doivent être interdits aux personnes non-autorisées.

STABILITÉ ET FIXATION

Voir le mode d'emploi spécifique de chaque article. En hiver, ne pas « enterrer » les feux dans la neige (humidité!).

LANCES D'ALLUMAGE (FEUX MANUELS)

Dans le cas où vous recevez des lances d'allumage, elles sont à manipuler avec précaution. Ne jamais conserver les lances (ni aucun artifice) dans les poches. La flamme de la lance d'allumage doit être dirigée vers la terre.
Allumer la mèche de l'artifice bras tendu et se retirer vivement. Reculer d'au moins 15 m, en vous retournant.

FONCTIONNEMENT

Voir le mode d'emploi spécifique de chaque article. Les indications sont à respecter scrupuleusement.

DÉFAUTS D'ALLUMAGE - CONTRÔLE APRÈS TIR

En cas de mise à feu défectueuse d'une pièce, ne pas tenter de la rallumer. Procéder au contrôle après tir (ci-dessous) et ramener la pièce défectueuse au fournisseur.
Après le tir, attendre 15-20 minutes pour procéder au contrôle. Vérifier les tubes de bombes à l'aide d'une lampe de poche.

Ne jamais mettre la tête directement au-dessus d'un tube ou d'un mortier. En cas de « raté » ou de suspicion de « raté », neutraliser l'artifice en le noyant dans l'eau. Ne jamais retirer une bombe ou une bombette avec la main, mais attendre 30 minutes après neutralisation et retourner le tube ou le mortier.
Au matin, examiner et nettoyer minutieusement le terrain et ses alentours en le débarrassant de tous les détritus, à la fois pour des raisons de sécurité mais également de sauvegarde de l'environnement.

TRANSPORT DE RETOUR

Les articles qui n'ont pas fonctionné sont à ramener au fournisseur. Les batteries de mortiers à charger, les supports pour chandelles et monocoups, les piquets sont du matériel en prêt. Celui-ci est à retourner en parfait état et à protéger de l'eau et de la neige, faute de quoi il sera facturé. Les cartons de compacts et tubes de chandelles sont à jeter et ne sont pas repris.

RISQUES PARTICULIERS

Durant une période de sécheresse, consultez les directives cantonales et communales.

REMARQUES GÉNÉRALES

Les articles pyrotechniques contiennent de la poudre et sont assimilés à des explosifs. Leur manipulation ne peut donc pas être absolument sans danger. C'est pourquoi le respect des prescriptions d'utilisation et des mesures de sécurité est primordial pour éviter au maximum tout risque d'accident et assurer la réussite de la fête. L'article que vous avez acheté est conçu dans cet esprit. Il ne demande aucun montage particulier en dehors de la fixation des pièces et ne comprend qu'un nombre minimum de mises à feu.

Attention : nous vous rappelons que le respect des règles de sécurité est un impératif au bon déroulement de votre feu.
La consommation d'alcool avant et pendant le tir de feux d'artifice est à éviter absolument. De même, il est strictement et rigoureusement interdit de fumer à proximité des feux d'artifice.

Genève, © P.-A. Beretta

LÉGISLATION

Selon l'ordonnance sur les explosifs (Oexpl), les règles suivantes sont applicables :

Pour pouvoir tirer des feux d'artifice comprenant des produits de catégorie F4, il faut :

- Obtenir un permis d'acquisition.
- Détenir un permis d'emploi

LE PERMIS D'ACQUISITION

- Le permis d'acquisition peut être obtenu auprès des autorités cantonales.
- Une autorisation de tir communale est acceptée comme permis d'acquisition.

LE PERMIS D'EMPLOI

- A noter que seul le chef de tir doit être en possession de ce permis.
- 2 niveaux de permis existent : **FWA** et **FWB.**

DROITS ET RESTRICTIONS

COURS ET PERMIS FWA

- Tir uniquement en extérieur[1)]
- Permet de tirer des produits prêts à l'emploi et à l'allumage, soit des compacts et des chandelles (interdiction de loger des bombes)
- La masse explosive nette maximum en catégorie F4 est de 50kg, des produits de catégorie F1 à F3 sont autorisés en supplément
- Le calibre maximum des pièces est de 75mm
- Le transport de matière dangereuse est autorisé dans la limite libre ADR/SDR. (règle des 1'000 points)

COURS ET PERMIS FWB

- Tir uniquement en extérieur[1)]
- Pas de limitation de poids
- Pas de limitation de calibre
- Tous les types de produits de la catégorie F4 sont autorisés
- Vaut comme permis ADR/SDR pour le transport de feux d'artifice au-delà de la limite libre (avec véhicule conforme et autorisé)

CONDITIONS D'ADMISSION AUX COURS ET AUX EXAMENS

COURS ET PERMIS FWA

- Le cours FWA doit avoir été suivi pour être admis à l'examen
- Etre majeur
- Etre digne de confiance[2)]

COURS ET PERMIS FWB

- Pour pouvoir s'inscrire au cours, le candidat doit déjà être titulaire d'un permis d'emploi FWA
- Le cours FWB doit avoir été suivi pour être admis à l'examen.
- Etre majeur
- Etre digne de confiance[2)]

[1)] Il existe un permis (BF) pour le tir en intérieur de produits spécifiques de catégorie T2.

[2)] Une attestation formelle doit être obtenue auprès des autorités de polices cantonales.

ORGANISATION DES COURS

COURS ET PERMIS FWA

- Le cours se déroule sur une journée avec l'examen le même jour
- Le coût est de 450.- pour le cours et 50.- pour l'établissement du permis

COURS ET PERMIS FWB

- Le cours se déroule sur 4 jours, examen compris

Validité des permis
Nous vous rappelons que la validité de votre permis FWA, FWB ou BF est de 5 ans à partir de la date d'examen.
Afin de renouveler la validité de votre permis, des formations complémentaires d'une ½ journée sont mises en place. Le coût de la formation complémentaire FWA s'élève à CHF 200.- et CHF 450.- pour la formation complémentaire FWB. Nous vous invitons à anticiper votre inscription à ces cours.
Si vous dépassez les 5 ans, votre permis est toujours valable, mais vous n'êtes plus autorisé à tirer un feu d'artifice en tant que chef de tir et ce jusqu'à ce que vous vous suiviez cette formation complémentaire. Vous pouvez retrouver les dates et les bulletins d'inscriptions sur le site swissfire.ch.

RÉSUMÉ

COURS ET PERMIS FWA

- Compacts et chandelles, pas de bombes
- Maximum 50kg de masse active nette
- Calibre maximum 75mm
- 1 journée de cours examen inclus
- Renouvellement tous les 5 ans

COURS ET PERMIS FWB

- Être déjà titulaire d'un permis d'emploi FWA
- Pas de limitation de poids et de calibre
- 4 journées de cours examen inclus
- Renouvellement tous les 5 ans

L'organisation des cours est centralisée, elle est de compétence fédérale.
Pour plus d'informations et pour les inscriptions aux différents cours :

Madame Barbara BAUMGÄRTNER
Fédération suisse des sapeurs-pompiers
Morgenstrasse 1, CH-3073 Gümligen
Téléphone: 031 958 81 34
Email : b.baumgartner@swissfire.ch
Site internet : www.swissfire.ch

Pour obtenir les dates des prochains cours et les documents d'inscription à ces différentes formations, merci de suivre le lien suivant :
https://www.swissfire.ch/fr/ci-feux-dartifice/ci-grand-feux-dartifice/
et choisir la formation souhaitée.

Pour l'achat des feux grand public durant l'année (hors période de vente du 1er août), merci de nous contacter à l'avance pour passer votre commande

Vente directe de feux d'artifice au Repuis à Grandson

Du jeudi 28 juillet au lundi 1er août 2022

Un grand choix de produits pour toute la famille
Le conseil de professionnels - Des spectacles chorégraphiés

P du Repuis, 1422 Grandson

Horaires d'ouvertures :

Mercredi 27 juillet 2022	**13 h à 18 h**	**Samedi 30 juillet 2022**	**10 h à 18 h**
Jeudi 28 juillet 2022	**10 h à 18 h**	**Lundi 1er août 2022**	**10 h à 17 h**
Vendredi 29 juillet 2022	**10 h à 18 h**		

Carte de crédit acceptée

Nous organisons également une vente directe à Wimmis (BE).
Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre à la page 29 de la partie allemande de ce catalogue.

CH-1425 Onnens
Champ du Port 2

Tél.: 024 445 44 33
Fax: 024 445 55 50

info@sugyp.com
www.sugyp.com

SWISS PYROTECHNICS
SUGYP